

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

COU. AGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES.  
GAITE. — SANTÉ. — BIEN-ETRE. — SAUVOIR.

# LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE, ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS  
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'écis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.  
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 33, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'abonnement au vol. se compose de 36 numéros et se divise en trimestres de 12, sans interruption pour l'absence. — Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestrièrement, pour moitié de 12 mois. — Le prix du port par la poste sera en plus. — On ne reçoit pas de souscription pour moins de 3 mois. — On ne change point de prix sans préavis. — On ne rend point de souscription sans préavis. — On ne change point de prix sans préavis. — On ne rend point de souscription sans préavis.

PREMIÈRE ANNONCE. — Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. — Au dessus de 6 lignes 5 sous la ligne. Chaque insertion ultérieure se fait au quart des prix ci-dessus. — Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. — Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. — Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.

Mélan  
La mère en

### Poësie.

#### LA DESCVREË.

Listre de laireille  
Quand je me réveille,  
Quels vains vont venir!  
Parrot on m'indispose;  
Et l'indispose sa vie;  
Je n'y puis rien;  
Vingt nuits à répondre  
Châtré des tissus  
En secret de Londres  
A l'instinct rugis  
Aller chez Daguerre  
Voir le ciel et l'air;  
Cher Verneil la guerre  
Cher Gaulin la mer.  
Danseurs les espères  
Écrire ses pas;  
Oh! l'qu'on a d'affaires;  
Quand on n'en a pas!

Sans changer de place,  
Je suis toute lasse;  
Et le moût, le bal,  
Et l'opéra même.  
Et le punch que j'aime,  
Dieu! tout me fait mal!  
Un rien m'indispose,  
Le bruit d'un ruisseau,  
L'odeur d'une rose,  
Le chant d'un oiseau,  
J'adopte la mode  
Des sièges d'oséul;  
Le thé m'incommode,  
Je suis un tilleul.  
À la comédie,  
On conduit mes pas;  
Oh! l'qu'on est malade,  
Quand on n'est pas!

Le vent qui se lève  
Le trouble d'un rêve  
Où le choc cruel  
Qui soulève l'ennemie  
Sur la nappe blanche  
Quelques grains de sel;  
La mourante flamme  
Fuyant à mes yeux,  
Comme une jeune fille  
Qui remonte aux cieux;  
L'oiseau du passage  
Qu'on entend gémir;  
Tout est un présage  
Qui me fait frémir.  
Mille peurs soudaines  
Arrêtant mes pas;  
Oh! l'qu'on a de peines,  
Quand on n'en a pas!

### LE LOGIS DU DIABLE.

Suite et fin.

Tant de ruses n'auraient trompé des cœurs moins sensibles et moins confians, que les deux fermières. Marie ditait donc, en pleurant, la femme de Jacques.

Le mariage n'aurait de bonheur ni pour elle ni pour son mari. Ce dernier, en proie à un incessant besoin de mouvement et de voyages, ne restait presque jamais sur ses foyers, c'était les cabarets, les livra à des spéculations vaines et folles, par signer des lettres de change pour une somme considérable. Il fallait que sa femme consentît à la vente des biens qui formaient sa dot. A peine deux ans s'étaient écoulés, que la fortune assez considérable de la pauvre femme se trouvait dissipée. Jacques voulait alors recourir à sa mère, mais celle-ci refusa d'imiter la faiblesse de sa belle-fille. Elle ne voulut ni laisser gèver d'hypothèques son domaine, ni venir en aide aux dettes de son fils.

Un matin, on la trouva morte dans son lit. On attribua cet accident à une attaque d'apoplexie foudroyante. — Un tel fut l'abord Paris, du médecin lui-même, mais bientôt des bruits sinistres, dont on ignorait la source, se répandirent dans le pays et accablèrent Jacques de la mort de sa mère et de nocentité de Jean. La justice s'empara de l'autre, on exhumait le cadavre de la fermière du Bisconnet, et une grande quantité d'arsenic fut trouvée dans l'estomac. Une fois cette découverte accomplie, tout le reste se déroula avec une rapidité que Jean n'avait jamais senti dans le régime des lettres approuvées; on continua sa disparition depuis le jour où il avait été rejointe derrière ses assises du département de l'Avoyron.

En vain l'accusé se défendit avec une énergie absolue, en vain il se défendit avec une adresse dont les plus habiles avocats s'étonnaient eux-mêmes, Jacques Tindoul fut condamné à la peine des parricides.

Le lendemain même de sa condamnation il avait disparu du cachot, où il était renfermé. On ne trouve aucune trace des moyens employés pour cette évasion, et l'on ne put convaincre de complicité les geôliers. Les paysans de Cransac et avouons-le, la plupart des bourgeois de Rhodez, attribuaient cette suite à l'intervention du diable, avec lequel personne ne devait que Jacques n'eût conclu un pacte.

La pauvre Marie mourut de chagrin, à quelques mois de là, dans la ferme du Bisconnet. Quand on l'eut conduite au cimetière, on ferma les portes de la maison. Dès lors personne n'y mit plus les pieds. L'herbe poussait dans les cours, quelques bestiaux abandonnés dans les cours immenses, devinrent sauvages et ajoutèrent par leurs cris et leurs mugissements, à la terreur qu'inspirait la ferme abandonnée.

Ce lieu mystérieux fini, peu à peu, par prendre le nom de Logis du Diable. On assurait même que le nuit, à travers les fenêtres du Péage supérieur, on voyait errer des flammes rouges, qui paraissent, toutes les chambres, tandis que la tempête s'élevait avec violence, que les gueules enflammées du Péage supérieur jardaient avec violence leurs longues langues, et que les chiens du voisinage,

perdus de terreur, poussaient des aboiements plaintifs.

Vingt ans accomplis jour pour jour, après la condamnation de Jacques Tindoul, les habitants de Cransac virent, avec encore plus d'effroi que de surprise, toutes les fenêtres du Logis du Diable couvertes et livrées à des ouvriers qui les regardaient poigner; des carreaux se formaient devant les vitres et bientôt la stupefaction fut au comble, quand, au milieu de ces étrangers, on reconnut Jacques Tindoul qui donnait paisiblement des ordres. Vingt années n'avaient presque point changé le parricide. Seulement, ses membres avaient pris un peu d'embonpoint et ses cheveux étaient devenus plus rares sur le front. Du reste, c'était tout les mêmes lèvres pâles et mûres, le même nez sauril qui couvrait un œil faible, la même voix sèche et âpre!

Ébranlé et plein d'indignation en face d'un pareil impudence, les paysans coururent aussitôt prévenir les gendarmes, logés à un poste voisin du village, du retour de l'assassin, ramené sans doute par un acte de dévouement aux lieux où il avait été condamné. On s'attendait à voir faire Jacques Tindoul. Il attendit paisiblement la force armée sur le socle de la ferme, leur montra un expédition de Paris qui le proclamait à mort, fit retourner la date que portait cet arrêt et lut ensuite les deux articles suivants du Code pénal.

#### Article 635, titre II de Code d'instruction criminelle.

« Les peines portées par les arrêts on jugemens rendus en matière criminelle se prescrivent par vingt années révolues, à compter de la date des arrêts ou jugemens.

« Néanmoins le condamné ne pourra résider dans le département où demeurent, soit celui sur lequel ou contre la propriété duquel le crime aurait été commis, soit ses héritiers directs.

« Le gouvernement pourra assigner au condamné le lieu de son domicile.

« Vous le voyez, ajouta-t-il, le temps fixé pour la prescription de mon arrêt est accompli. Les personnes sur lesquelles mon crime s'est commis, n'habitent point le département, puisqu'elles ne vivent plus; enfin le gouvernement ne m'a point assigné de lieu de domicile. Veuillez donc vous retirer, messieurs.

Il n'y avait rien à objecter; la loi assurait l'impunité à l'assassin; il y avait prescription. On voulut, du moins, obligé Jacques Tindoul à quitter le pays, mais cet homme était devenu riche, s'était gagné une fortune considérable en pays étranger. Il parvint, en outre, à persuader de son innocence plusieurs personnes qui s'intéressaient à lui et il obtint de rester dans le village de Cransac. En vain on se distourant de son passage, en vain l'on se signait avec terreur en passant devant sa maison, il n'en persista pas moins à demeurer dans le pays où sa présence causait tant de scandale et d'horreur.

Trois années s'écoulèrent, durant lesquelles Jacques fit plusieurs longues absences. Ces trois années passées les paysans remarquèrent, un matin, que le logis du diable restait fermé comme il l'avait été déjà pendant vingt années.

Bien! cette demeure maudite: repit son ancien aspect de désolation; l'Herbe pousse de nouveau dans les cours; et les animaux errèrent en liberté partout, et aujourd'hui les murs délabrés s'ébranlent et tombent en ruines. On ignore ce que Jacques l'Indoulet est devenu. Est-il mort en pays étranger, durant un voyage? personne n'en sait rien. Seulement les vieilles femmes de Cranston racontent que, le jour du double anniversaire de la mort de Jean et du pacte de Jacques avec le démon, le gouffre de "Fontaines" jeta des flammes plus que jamais on ne lui en avait vu jeter. On aurait dit qu'une explosion s'fit, ce célébrant avec un bruit plus long et plus fort que jamais, et les exécrables traits-pis de Jean et de Jacques hanter par les mauvais esprits, qu'elle célébrait la prise de possession d'une proie long-temps attendue.

L'AGE DES FEMMES.

Qu'est-ce qu'on appelle une jeune femme? Est-ce un mérite d'avoir dépensé moins d'années que les autres, et d'en avoir par conséquent davantage à donner à l'Amour au mieux. Une femme de vingt ans qu'on ne trouve pas qu'on espère la garder plus longtemps? — Non, mais une femme de tant apprécier l'extrême jeunesse, dans les femmes, ont aussi la prétention de ne les garder qu'un mois ou deux.

On aime la jeunesse parce qu'ordinairement elle paye le un franc de ce qu'elle en a peu pour le un centime, la légèreté de la taille, et de la démarche, l'éclat des yeux et des dents, la fraîcheur de la peau.

Beaucoup de femmes de trente ans ont conservé ces avantages, beaucoup de femmes de dix-huit ne les ont plus et ne les ont jamais eus. — Vous voyez cependant que ce n'est pas la jeunesse même en ce cas la femme de dix-huit ans, parce qu'elle est jeune; — pour moi, j'aimerais mieux une vieille femme que lui jeune, qu'une jeune femme qui serait vieille. — L'âge est une étiquette et peut servir à renseigner sur une femme que l'on n'a pas vue. — Mais s'agit-il de l'âge d'une femme, après qu'on la connaît. — C'est faire comme ces faux gournets qui ne reconnaissent le vin de Bordeaux qu'au bouchon et à la fumée de la bouteille.

Quand on plaisante les femmes sur l'habitude qu'elle ont de changer leur âge, on ne pense pas que c'est un défaut, mais, comme presque tous ceux qu'elles ont, leur est donné par les hommes qui ont l'air de s'estimer que la jeunesse, — non à cause des agréments qu'elle perdrait par les années qui vont venir, — mais pour elle-même et sans raison.

APOLOGUE.

Un voyageur rencontre, un jour, dans une savane de l'Amérique, deux sauvages, deux peaux-rosses, à côté d'un arbre, jouant avec beaucoup d'attention à un jeu d'adresse avec deux cailloux. Le voyageur s'arrêta près d'eux et les regarda jouer. — Il fut étonné de voir que le jeu était intéressant, car ils jouaient avec une application et une émotion peu communes. — Il se pencha un soleil bien le sur front est bien adroit. — mais le grand qui est décoré d'un serpent jaune ne le lui eût pas. — Bravo! le serpent jaune. — Ah! très bien. le soleil bleu. — Voilà le coup décisif. — Mais, c'est le soleil bleu qui a gagné. — Eh bien! je n'en suis pas fâché! — Il me plaît beaucoup le soleil bleu. — Soleil bleu, recevez mes félicitations! Visage pâle, mon ami, dit le soleil bleu, c'est en l'apercevant venir la-bas, que nous nous sommes mis à jouer, et je ne te chercherai pas nous avons joué à qui le gagnait.

LE FANTASQUE. QUÉBEC, SAMEDI, 11 MARS, 1813.

Fantasies.

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANONS. (Qui l'un aime bien chérie.)

SOCIÉTÉS ST. JEAN-BAPTISTE.

Par le rapport qu'on nous transmet de St. Nicolas et que nous insérons dans nos colonnes de ce jour on verra que l'organisation d'une société nationale est maintenant chose accomplie. Ces premiers procédés font honneur à leurs auteurs et à l'esprit hautement nationale de cette paroisse. Nous apprenons avec plaisir que la paroisse de St. Gervais a déjà pris quelques arrangements pour suivre cet exemple. La Ri-

vière du Loup et Male Verte s'émeuvent pour le même objet. Nous rappellerons aux localités qui desireront s'ajouter sous cette noble bannière la fête patronale de St. Jean-Baptiste est le 24 Juin, de sorte que si elles veulent s'organiser d'avance afin de pouvoir inaugurer leurs sociétés par une célébration, elles n'ont pas de temps à perdre.

LA SAINT JEAN BAPTISTE, A ST. NICOLAS.

A une assemblée publique des habitants de St. Nicolas, tenue le cinq du courant; à la salle publique de la dite paroisse, aux fins de prendre en considération s'il y avait lieu de former dans cette paroisse une Société Nationale Canadienne; les résolutions suivantes furent unanimement adoptées.

— Muriac Scott, Ercy, sur fauteuil. Pierre A Doucet, Ercy, secrétaire.

Résolu 1o. Proposé par Olivier Grégoire Ercy, J. P. secondé par M. Olivier Paquet.

— Que cette Assemblée appréciant les bienfaits sans nombre qui écoulent des Associations dont le but est de promouvoir les intérêts sociaux et moraux d'un peuple, considérer qu'un peuple établi parmi la population canadienne ce seul et unique moyen d'union de prospérité, il devient en premier lieu nécessaire de former dans chaque localité des Associations dont le but soit de soulever les lieux d'union qui doivent exister entre toutes les paroisses.

Résolu 2o. Proposé par Benjamin Gagnon Ercy, Conseiller, secondé par Jean Baptiste Charland.

— Que les habitants de cette paroisse se forment en une Association dans le but d'entretenir, entre eux cette union et cet accord si désirables et si nécessaires entre des citoyens d'une même origine et d'une commune patrie, et afin de conserver intact ce bel héritage de nos pères. — Nos institutions, notre langue et nos lois, et que dans ce but cette Assemblée se forme en Société sous le nom de « Société St. Jean Baptiste » et adopte pour Patron ce glorieux protecteur du pays.

Résolu 3o. Proposé par M. Joseph Gagnon, secondé par M. Frédéric Demers.

— Que cette société soit composée d'un Président, d'un Président Adjoint de deux Vices Présidents, d'un Trésorier de trois Collecteurs, de deux Secrétaires et d'un quatorze autres membres.

Résolu 4o. Proposé par M. Augustin Fréchette secondé par M. F. X. Demers. Qu' Maurice Scott Ercy. soit Président, Olivier Grégoire Ercy, J. P. Président-Adjoint, Benjamin Gagnon Ercy. et M. Olivier Paquet Vice-Présidents, Bazile Demers Ercy. Trésorier, MM. Jean Baptiste Charland, Jean Baptiste Aubin et Nicolas Bélanger, Collecteurs et Pierre A. Doucet et Félix Glatkemeyer Ercy. Secrétaires.

Résolu 5o. Proposé par Bazile Demers Ercy. secondé par M. François Gagnon.

— Qu'un Comité soit nommé pour rédiger les Statuts et Règlements de la Société et que les Présidents, Vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire et MM. J. Eugène Doucet, Joseph Gagnon, Augustin Fréchette, Frédéric Demers, Germain Charland, Clément Demers et Fluvien Demers composent le dit Comité avec pouvoir d'ajouter à son nombre; et que le dit Comité fasse rapport Dimanche prochain.

Résolu 6o. Proposé par M. Frédéric Demers secondé par M. Charles Gignas.

— Que les Secrétaires de la Société St. Jean Baptiste de la paroisse St. Nicolas, soient autorisés à correspondre avec les Secrétaires des autres Sociétés de St. Jean-Baptiste établies en ce pays, pour et au nom de cette société.

M. SCOTT,

Président.

P. A. DOUCET,

Secrétaire.

BAZIL.—Le produit du bazar des dames catholiques de cette ville s'est élevé à £310 10s. 6d.

OPINION-PUBLIQUE.

Ministre politique. C'est-à-dire critique, en un acte.

Dis moi à quel journal tu souscris et je te dirai qui tu es. SCÈNE SEPTIÈME.

— Si l'on s'en arrivait la discussion roulait sur la question soulevée par l'un des convives, d'introduire dans l'adresse quelques mots de félicitation à l'adresse du ministre.

CORONNE.— En vérité messieurs, je commence à désespérer du succès de notre adresse. Vous voulez en faire une chose toute politique, tandis que le point de vue sous lequel j'embrassais cet objet était tout à fait politique. Je vous avouerai sans faillir, j'aime à faire les choses selon la règle de la convenance, selon une courtoisie plus en harmonie avec les idées générales de chacun. Croyez-moi, messieurs, j'ai assez étudié, j'ai assez lu de journaux de toutes manières pour me persuader que toute démonstration publique doit, pour avoir un bon effet, se dépouiller de tout caractère exclusif. Or il y a en ce moment, écoutez j'en vous parle franchement, en homme qui pèse ses paroles d'après ses convictions et qui n'aquiesce en mêmes convictions que sur l'étage consciencieux et impartial des organes de chacun des partis, il y a dix-sept cent opinions diverses sur le point en question; les uns doutent, les autres sont en leur cœur, les autres se félicitent; on ne s'en sent pas.

RECY.— Comprends plus Monsieur comble! — Il faut trouver incommode tant il veut accommoder tout le monde. Moi je vous dis que parmi cette population, moi je le bon peuple, parmi cette élite, honnête et heureusement nombreuse qui attend pas de grâces personnelles, mais qui désire l'avancement du pays il n'est qu'une opinion sur le ministère et je vous dirai franchement moi aussi ce qui en est. Nous le parti libéral sans arrière pensée, le parti de la majorité, nous croyons que le ministère tel qu'il existe, a besoin d'appui sans flatterie. Nous croyons qu'on peut obtenir mieux encore (et il n'a de la manière) il faut pas nous montrer indifférents et douter; il faut espérer hautement, réclamer nos droits, surveiller nos hommes parce que ce ne sont pas des dieux et que les hommes qui ne sont pas habitués à monter très haut, bien haut, sont exposés à des tournoisements de tête qui font tout à fait perdre une noble tranquillité. Il faut donc à nos ministres quelques mots d'encouragement, afin de leur montrer que nous avons confiance en eux, en leurs talents, en leur ambition; il faut à sir Chs. Bagot quelques mots de remerciements parce qu'il n'a été possible de nous bien par la nécessité, il lui a fallu plus de courage pour l'opérer qu'il n'en fallait à ses prédécesseurs pour faire le mal.

PROXIMET.— Bravo, Rigidou, sais-tu que tu ferais ardeur, éloquent même lorsqu'on te fait des vers de ton caractère; topo; moi dans la main, tout ce que tu as dit est la raison même, seulement il n'y a qu'une chose qui me chagrine dans tout ce bel échauffement de liberté qu'on nous fait depuis quelque temps; c'est que je ne puis chasser de mon esprit l'idée que tout cela finira quelque jour à néant; je ne vois rien que quelque piège tendu par les renards pour attraper les montons, et malheureusement l'expérience du passé nous montre que l'on peut nous prendre à petits frais. Quant à moi néanmoins, quoique je croie peu aux vertus d'un homme d'Etat, je vaudrais pour que l'on glisse dans l'adresse quelques mots généraux et directs en faveur de l'administration actuelle et de félicitation à celui qui nous l'a procuré. Il me semble que sans cela notre adresse ne servirait à rien et se honorerait à un simple compliment de jour de fête. Avant tout il faut qu'une mesure publique soit politique, ou la flatterie et même le mensonge sont aussi nécessaires en politique que l'argent l'est en guerre.

LENAHET.—Vous avez tous raison, moi aussi, je m'empresse d'écrire. — Nous prenons cette occasion d'exprimer à votre Excellence les sentiments d'adoration que nous inspire la grande idée inouïe avec laquelle vous avez bien voulu

demètre quelques uns des hommes de nos choix auprès de votre personne...

RIGOUINS.—Ah mon Dieu ! nous voilà encore une fois à plat ventre ! Nous n'irons pas loin comme ça.

FROXDINET.—C'est pardonnable chez Mr. Léblait ; il est impatient d'avoir une part du globe public. Il a vu ses principaux amis s'élever à la table de la fête civile et il pense qu'il force de grandiosités, des réclames, de courtoisies de poignées de main et de congratulations il ne... Toutes ces adresses sont beaucoup plus vaines qu'on ne l'imagine en général. Quant à comédie à succès l'est moins que celle-ci. Au lieu aux personnes... chercher lecteur ?

FROXDINET.—Rrrrrrr Rrrrrrr Rrrrrr !  
GRIFFEUIL.—Vous parlez tous si bien qu'en bon concubinage j'ouïs pas pousser mon mot qui dépend que je dirai à ce monsieur Léblait que c'est pour nous qu'il écrit et non pas pour lui.

FROXDINET.—(Il jette de Léblait, mais avec les yeux écarquillés de toute la campagne.) Attrape ça toi-même et ne dis rien à personne. Ein ! ces ânes de la campagne, ça va sans commentaire.

LÉBLAIT.—Eh messieurs, en effet ce n'est pas pour moi ; après tout je mettrai tout ce qui vous plaira je dirai même de grosses sottises au gouverneur si vous voulez.

COMMODE.—Voilà, puisque vous le voulez absolument nous allons tâcher d'arranger tout cela pour le mieux. (Il dit à Léblait) nous venons en même temps féliciter votre Excellence de ce que la noble tâche de rendre un peuple à laquelle leur union avec l'empire britannique nous donne un droit dont vos devanciers n'ont fait jusqu'ici qu'une vaine déclaration vous est si noble en parole. Sa majesté ne pouvait choisir pour nous communiquer une intention si noble, si noble, un plus grand intérêt. Les honneurs de votre Excellence à choisir pour appuyer de leurs conseils, sont investis de notre confiance et leurs antécédents nous semblent à grande suffisance pour notre avenir, aussi nous tenons qu'il faut soigner les intermédiaires entre le peuple et la volonté royale. Que dites-vous de ça ; c'est un peu téméraire, mais vous en aurez les conséquences.

FROXDINET.—Parfait, parfait, Mr. Commode, que savez-vous ? réséquons-nous bien que si vous êtes un véritable patriote.

COMMODE.—Patriote ! patriote ! mais je le suis ; nous sommes tous des patriotes ; seulement nous comprenons différemment ce que nous devons à la patrie.

FROXDINET.—Tout cela est bel et bon, mais votre adresse n'est pas complète il y manque essentiel.

COMMODE.—Eh quoi donc, les signatures, mais ce n'est pas mon affaire... c'est...  
FROXDINET.—Non, non, pas cela.

RIGOUINS.—Je sais ce que c'est ; (bas à Rigouins) C'est de nos gens qui sont de l'autre côté de la terre, n'est-ce pas ?

LÉBLAIT.—Pas.  
COMMODE.—Quelle chose d'oublié, voyons, il y a dit un manuscrit et fait quelques corrections. Je vous défie à présent de découvrir votre omission ; j'ai ajouté les points, les virgules ; c'est parfait. Voyez plutôt.

FROXDINET.—Vous n'avez oublié absolument les exilés Canadiens ; rien que ça !

PRUDENTASSE.—C'est pourtant vrai ! Tiens, cette idée là a fallu me venir quante ou cinq fois, mais comme vous êtes bêtes vous autres de ne pas avoir pas pensé plus tôt.

COMMODE.—Je ne sais, mais vraiment vous êtes trop loin ; vous allez trop loin !

LÉBLAIT.—Croyez vous que j'en ai pas songé à cet objet désirable ; déterminez vous, mais par diable, que je ne voulais en dire rien. Lisons les choses prendre un certain ayant de tourmenter le gouvernement.

RIGOUINS.—C'est ça ! lisons nos frères

étouffer de chagrin pour donner à nos maîtres le temps de respirer. On n'a pas mis tant de délicatesse lorsqu'on les fit partir sur la terre de souffrances. Vivement pour des canadiens vous me faites honte.

LÉBLAIT.—Je crois que Mr. Rigouins ferait beaucoup mieux d'écrire. Adresse lui-même. Pourquoi ne trouve-t-il rien à son goût.

RIGOUINS.—Sans me vanter je crois que si elle n'était pas arrangée de manière à plaire aussi à bien aux yeux, elle mériterait d'être au cœur. Si mon langage réclame contre les formes anglaises, il servait plus d'accord avec les idées canadiennes.

FROXDINET.—Voyons, il faut consulter ceux qui sont le plus intéressés dans cette démarche ; messieurs Griffeuil et Rifflaud dites-nous si vous voudriez avoir affaire à un gouvernement qui tendrait il faut à quelques canadiens tandis qu'il en tient d'autres à la chaîne, le pied sur la gorge, le fouet à la main.

RIFFLAUD.—Dame !

GRIFFEUIL.—(à Rifflaud en lui mettant le poing sous le nez.) Ah l'es bien toujours au fond un chien de chouan, un renchévé l'uraevante.

RIFFLAUD.—Eh ! mais ! Eh mais ! je n'ai pas dit mot ; je vous que les rebelles reviennent, ça va sans dire ; je veux qu'on mette ça dans l'adresse, mais tu ne me laisses pas dire un mot ; j'allais godaquer contre les anglais quand tu m'es interloché comme un futeux en colère. Surtout qu'il n'y a pas un bon canadien contre cette idée-là. Mais regardez donc comme il est mauvais ce Griffeuil. Les bien nommé va. (Il lui frappe sur l'épaule au tant.)

FROXDINET.—Eh oui, vous êtes tous d'excellents patriotes ; il ne s'agit que de savoir vous prendre et il me paraît que notre ami Griffeuil l'entend.

LÉBLAIT.—Allons ; cette adresse-là est la plus compliquée que j'aie encore vue de ma vie ; la réponse va donner du fil à retordre à notre bureau secrétaire provincial ; c'est un salmigondis au milieu duquel on ne se reconnaît plus ; la santé du gouverneur, nos prières, l'administration, les exilés, il y a de tout enfin ; mais je le répète pour la troisième fois je m'en lave les mains.

RIGOUINS.—On nous avoue un avez de peine à vous faire écrire quelque chose de passable.

FROXDINET.—Bonne, bonne, bonne espèce de rugissement, essaye de se lever et se frappe violemment l'occiput contre la table, ce qui met en péril les verres et les bouteilles qui tremblent autour presque que les convives surpris par ce choc inattendu.

FROXDINET.—Ah voilà notre ami l'anglais qui achève son somme. Il paraît qu'il est tard.

COMMODE.—Oui j'aperçois le jour qui commence à poindre, signe que nous ne nous sommes pas endormés.

FROXDINET, trouve moyen de se rasseoir sur une chaise, il se frotte les yeux, jette un coup d'oeil sur son visage et fait trois ou quatre pas en signe on voit qu'il est passablement écumé par de ces sortes de fêtes.—Bog your pardon, gentlemen. Just taken a knap, I feel quite refreshed. But what were we about. Quelles notions nous après ! mais qu'est-ce que je regardais devant moi ! deux messieurs habités. Commode pense intérieurement ino to those gentlemen ; glad of your acquaintance, j'étais satisfait beaucoup de votre avec vous. Je n'ai beaucoup fait les bons canadiens quand ils ne soyent pas des rebelles contre notre souverain le reine de l'Angleterre.

COMMODE.—Ca sont messieurs Rifflaud et Griffeuil, l'un de nos amis, deux respectables citoyens de la présidence de...  
FROXDINET, (leur donnant le silence).—How do you do mister, mister Rifflaudspolde (à part). What odd names those canadians have. Comment faites-vous. How do you do ?

COMMODE.—Messieurs Rifflaud et Griffeuil.

FROXDINET.—Yes yes, mister, mister never mind the hard names. J'aurais mis entre les noms durs. But what is all this writing about ; it appears that I have dosed longer than I thought.

COMMODE.—C'est une adresse que nous écrivons à son Excellence pour la remercier des bienfaits qu'on lui doit, etc. Voilà qui vous prouve au moins que tous les canadiens ne sont pas des rebelles.

FROXDINET.—Oh very good, indeed, very good ; just allow me to look over the document, allowez à moi de voir par dessus le document. (Commode lui passe l'adresse.) What ! in French ! oh that's quite another chicken. Are you going to send such a thing to England. Allons, vous marcher envoyer ce chose à la Haute-Canada. Vous manquez le reine ! vous êtes des imprudentes rebelles et moi je pensais que ma devise est des'troy'd ; cette document (il déchire l'adresse.)

GRIFFEUIL et RIFFLAUD voyant ce chef-d'œuvre en pièces ne se possèdent plus. Il saute sur Tigerheart qui se défend comme un désespéré. La table est renversée, et avec elle tout ce qui la couvrait. L'ancien roule et se vide en tombant sur les têtes des combattants. Les autres convives en s'efforçant de le séparer ne font qu'ajouter au tumulte. Commode se désespère et compte déjà en lui-même les canafes, les verres cassés, innombrable la réputation pacifique de sa mai-on surtout lui tient au cœur. Griffeuil et Rifflaud juront à qui mieux mieux, et leurs cris ne sont entrecoupés que par les éclats de voix de Tigerheart, qui après les avoir cent fois appelés rebelles, french dogs et mille autres exclamations avec lesquelles on est familier, cri enfin un murmure d'un ton qui ne peut manquer d'être entendu par le policier du coin.

En effet il arrive bientôt un douzaine d'hommes. A cette apparition chacun se fait et ceux qui n'ont pas pris part à la querelle veulent expliquer un argent la cause innocente de tout ce bruit. Mais celui-ci ne voit ou ne veut voir que des canadiens assassinant un anglais ; on frappe à tort et à travers sur les pauvres compagnons et on finit par emmener tout le monde au poste prochain ; innocents comme coupables durent marcher à l'ordre du chef, appuyés par la vue des bâtons brandis en ardeur au-dessus de leurs têtes. Devant le magistrat on eut mille peines à s'entendre, malgré que Tigerheart avouât son tort, car il n'était pas mauvais au fond mais en ayant outré le poussez souvent de sa parole. Enfin le juge dit qu'il n'y avait rien de plus à dire et que les provocations de Tigerheart lui avaient seules attiré en déconvenue il les renvoya après leur avoir fait payer à chacun une légère amende.

RIGOUINS et FROXDINET rient de cette béhémoté ; Tigerheart s'en va tout confus ; Commode en rentrant chez lui regrette beaucoup que ces efforts pour concilier tout le monde nient été vains et que son banquet de fusion ait si mal fini ; mais il se console en pensant que lui seul est exempt de ces travers extrêmes auxquels sont exposés ceux qui embrassent un parti politique, sans écouler les raisons de leurs adversaires ; Léblait s'enone de s'être ainsi trouvé compromis pour des gens qui pensent tout autrement que lui, et il ne peut s'empêcher de remarquer que le souter du Commode ressemble beaucoup aux affaires du pays où la minorité par ses injures et ses provocations fait éclater un tumulte dont tout le monde s'est mal trouvé. Griffeuil et Rifflaud après s'être débarrassés involontairement Rifflaud et Commode à un diner qui doit suivre l'assemblée où doit se voter la fameuse adresse dont Froxdinet se souvient et qu'il promet de leur écrire fidèlement.

Si nous pouvons nous glisser dans un coin de la salle où aura lieu cette démonstration nous y prendrons des notes afin de les communiquer aussitôt que possible à nos lecteurs. Ah ! nous allons oublier de dire ce qu'est devenu Prudentasse. Dès qu'il vu les choses prendre une tournure ce peu suspect il s'est esquivé adroitement comme font en pareil cas les gens qui n'ont pas le courage d'embrasser franchement un parti, et on n'a plus entendu parler de lui.

MORTAIRE.—A Marlham dans le district de Home (Haut-Canada), un allemand a perdu dans l'espace de six semaines, dix-huit enfants, tous enlevés par la fièvre scarlatine. Ses voisins étaient si alarmés qu'ils ne voulaient pas approcher de sa maison.

